

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 74 (1923)  
**Heft:** 4

**Nachruf:** Nos morts

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Répartition du matériel sur pied dans les forêts communales de Premier. Bois cubés au tarif II.

Canton de Vaud.

Réduction à l'hectare.

Tableau II.

Tarif	Petits bois 16 à 28 cm				Bois moyens 30 à 48 cm				Gros bois 50 cm et plus				Total général				
	Diam.	Tiges		Volume		Diam.	Tiges		Volume		Diam.	Tiges		Volume		Tiges	Volume
	cm	Nombre	%	m <sup>3</sup>	%	cm	Nombre	%	m <sup>3</sup>	%	cm	Nombre	%	m <sup>3</sup>	%	Nombre	m <sup>3</sup>
	16	62	16	9	3	30	21	5	15	6	50	4	1	9	3		
	18	44	11	9	3	32	18	5	15	6	52	3	1	7	3		
	20	40	10	10	4	34	14	4	13	5	54	3	1	8	3		
	22	33	9	10	4	36	13	3	14	5	56	2	1	6	2		
	24	30	8	12	4	38	11	3	14	5	58	2	1	7	3		
	26	26	7	13	5	40	10	3	14	5	60	1	1	3	1		
	28	21	5	13	5	42	8	2	13	5	62	1	1	4	1		
						44	7	2	13	5	64	1	1				
						46	5	1	10	4	66	1	1	4	2		
						48	4	1	9	3	68	1	1	6	2		
											78	1	1				
											80	1	1	8	3		
											98	1	1				
II	<b>Totaux</b>	256	66	76	28	—	111	29	130	49	—	19	5	62	23	386	268
I	"	256	66	56	26	—	111	29	104	49	—	19	5	53	25	386	213
III	"	256	66	112	31	—	111	29	171	47	—	19	5	80	22	386	363

### NOS MORTS.

† **Emile Lier**, administrateur forestier.

M. E. Lier, ancien administrateur des forêts de la commune de Rheinfelden, est décédé le 30 janvier écoulé, à l'âge de 49 ans.

Après l'achèvement de ses études à l'Ecole forestière de Zurich, le défunt était entré en stage au Sihlwald, chez l'inspecteur forestier U. Meister. En 1897, il avait été appelé au poste d'inspecteur forestier à Viège (Valais) puis, en 1899, à celui de l'arrondissement de Soleure. Il y est resté jusqu'en 1907; à ce moment, une affection du cœur l'obligea à choisir un poste moins pénible. C'est alors qu'il devint gérant des forêts de la commune de Rheinfelden. Et c'est là que la mort est venue l'enlever, après une année et demie de longues souffrances.

A Rheinfelden, M. Lier s'est signalé surtout par la conversion en haute futaie de taillis à faible rendement, opération pour laquelle il eut beaucoup à lutter contre force préjugés. Il réussit à gagner à sa cause les autorités communales et celles-ci ne tardèrent pas à lui témoigner une pleine confiance. Il s'est beaucoup dépensé pour établir dans ses forêts un réseau rationnel de dévestitures.

Toujours désireux de compléter son bagage scientifique, le défunt a entrepris de nombreux voyages d'étude à l'étranger.

Patriote actif, M. Lier a pris une vive part à la vie publique ; il a présidé pendant de nombreuses années la Société pour l'embellissement



Emile Lier  
administrateur forestier

de sa ville et fonctionné comme secrétaire de la commission scolaire. Il a, par des conférences et des articles dans la presse quotidienne, fait beaucoup pour populariser les questions forestières.

A la réunion de la Société forestière suisse de 1918, à Lucerne, le défunt avait présenté un courageux rapport sur la question de l'assurance-accidents du personnel forestier. Et si toute cette question, qui alors mécontentait sérieusement ce dernier, a pu être améliorée, c'est en bonne partie à l'initiative de M. Lier qu'on le doit.

Homme modeste et profondément consciencieux, son départ prématuré plonge dans le deuil une épouse et deux enfants auxquels vont toutes les sympathies de ceux qui ont connu ce forestier émérite.

(D'après un article de la *Zeitschrift für Forstwesen*.)